

Document de travail n°61

La compétitivité française en 2016

*Les parts de marché reculent
La compétitivité-coût s'améliore*



Coe-Rexecode

JANVIER 2017

Ce document de travail a été réalisé par

Emmanuel JESSUA Directeur des études de Coe-Rexecode, il est en charge des travaux d'évaluation de l'impact des politiques publiques sur le système productif, la compétitivité, l'emploi et la croissance. Il a rejoint Coe-Rexecode en décembre 2015.

Il pilotait auparavant le programme de simplification pour les entreprises à Maignon, après avoir occupé différents postes d'économiste à la direction générale du Trésor, où il a notamment dirigé le bureau « Politique économique France ». Administrateur de l'Insee, il est diplômé de HEC et de l'ENSAE et titulaire d'un diplôme d'études approfondies (DEA) d'analyse et politique économiques de l'EHESS et l'ENS.

Alexandre JUDES Economiste au sein du département des études, il travaille sur des problématiques touchant à la macroéconomie et l'économie numérique.

Il a rejoint Coe-Rexecode en 2013.

Il possède en outre plusieurs expériences dans les secteurs économique et financier public et privé ainsi qu'en cabinet de conseil. Il est diplômé de l'ENSAE (2011).



DIRECTION

Michel DIDIER, président ; Denis FERRAND, directeur général ;
Emmanuel JESSUA, directeur des études ; Charles-Henri COLOMBIER, directeur de la conjoncture ;
Murielle PREVOST, directrice des systèmes d'information

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Michel DIDIER, Président ; Didier KLING : co-Président ; Membres d'honneur : Jacques-Henri DAVID, Gérard WORMS ;
Vice-président : Michel CICUREL, Pierre GADONNEIX ; Trésorier : Antoine GENDRY
Administrateurs : Viviane CHAINE-RIBEIRO, Jacques CHANUT, Jean-François CLIMENT, Olivier COSTA de BEAUREGARD, Jean DESAZARS de MONTGAILHARD, Bruno GRANDJEAN, Michel GUILBAUD, Etienne GUYOT, Anne-Marie IDRAC, François JACKOW, Philippe LAMOUREUX, Raymond LEBAN, Hubert MONGON, Geoffroy ROUX DE BEZIEUX, Alexandre SAUBOT

La compétitivité française en 2016

En 2016, les parts de marché françaises à l'exportation reculent, la compétitivité-coût s'améliore	5
Une poursuite de la baisse des parts de marchés à l'exportation françaises de marchandises relativement à la zone euro	7
Parts de marché des exportations de marchandises relativement à la zone euro	7
Les parts de marché à l'exportation de services poursuivent leur décrue relativement à la zone euro.	8
Baisse des parts de marché à l'exportation de l'ensemble des biens et services	8
Vers une stabilisation du taux de pénétration par les importations ?	9
L'indice de « performance à l'exportation » en volume se dégrade en 2016.	10
L'érosion de la base industrielle française se poursuit	11
Le solde de la balance des transactions courantes s'est nettement dégradé en 2016	11
Prix, coûts salariaux et marges dans l'industrie manufacturière : une amélioration de la compétitivité coût	14
Les résultats de l'« enquête compétitivité » de 2016	20
Méthodologie de l'enquête	21
Les résultats de l'enquête 2016.	23
Rang des produits français parmi les produits de dix pays fournisseurs	27

En 2016, les parts de marché françaises à l'exportation reculent, la compétitivité-coût s'améliore

Le bilan de la compétitivité de l'économie française pour 2016 reste préoccupant. Aucun rattrapage des pertes des parts de marché accumulées par la France depuis le début des années 2000 n'est encore perceptible. La compétitivité-coût des entreprises françaises s'améliore mais les effets sur nos échanges extérieurs restent encore à venir.

- Les parts de marché à l'exportation ont stagné ou se sont encore dégradées en 2016. La part des exportations françaises de biens et services dans celles de la zone euro a légèrement reculé en 2016. Elle s'établit à 13,4 %, après 13,6 % en 2015 (elle était de 17,0 % en 2000). Si la part de marché était restée à son niveau de 2000, le montant des exportations de biens et services de la France serait de 170 milliards d'euros au-dessus du niveau actuel. Le manque à gagner cumulé depuis quinze ans est de 1 500 milliards d'euros (près des trois quarts du PIB annuel).
- La diminution des parts de marché est fortement corrélée avec le recul du poids de la valeur ajoutée manufacturière française dans la valeur ajoutée manufacturière de la zone euro. Cette part a encore légèrement diminué en 2016. Elle est passée de 17,3 % en 2000 à 13,4 % en 2016.
- Le retour de la balance des transactions courantes au voisinage de l'équilibre en 2015 aura été éphémère. L'année 2016 marque une dégradation de -1,1 point de PIB de la balance des transactions courantes et affiche un déficit de -1,3 % du PIB (27,9 milliards d'euros). La balance des échanges de services est même devenue déficitaire pour la première fois sur ces seize dernières années.
- La compétitivité-coût de la France s'est cependant améliorée au cours des années récentes. En 2016, le coût salarial unitaire a augmenté en France de 0,9 %, contre 1,3 % en moyenne dans la zone euro et 1,9 % en Allemagne. Les écarts sont nettement plus marqués sur la période de 2012 à 2016 (+0,8 % en France contre 3,7 % en moyenne dans la zone euro et 9,1 % en Allemagne). L'amélioration de la compétitivité-coût a permis à la fois un début de redressement de la compétitivité-prix et un certain rétablissement des marges des entreprises.
- La hausse des prix à l'exportation des produits français, qui avait été supérieure à la hausse moyenne des produits européens de 6 points entre 2000 et 2007, a fait place sur la période 2011-2016 à une baisse de 1,4 %. Le prix moyen des exportations de la zone euro a baissé un peu plus que les produits français (-2,5 %) mais le prix moyen des exportations allemandes a augmenté de 1,3 %. On notera que selon l'enquête compétitivité de 2016 (voir page 20) les importateurs considèrent toujours que les produits français sont trop chers.
- L'amélioration de la compétitivité-coût a aussi contribué au redressement des marges des entreprises. Ce redressement s'explique pour moitié par les mesures de politique économique (CICE et baisse des cotisations familiales), pour moitié par le contexte économique exceptionnellement favorable (baisse du coût des approvisionnements pétroliers et baisse des taux d'intérêt). Les remontées du pétrole et des taux d'intérêt jouent désormais dans le sens d'une baisse des marges. Aussi est-il nécessaire que les hausses de salaires restent contenues durablement au-dessous des gains de productivité et que les politiques d'allègement des coûts soient poursuivies. Un redressement durable des marges est en effet une condition préalable au renforcement de notre compétitivité structurelle.

L'année 2016 marque une reprise de la dégradation de la compétitivité française en termes de parts de marché et de solde extérieur, mais un début de redressement de la compétitivité-coût grâce à une modération des coûts salariaux et une restauration des marges des entreprises. La balance des transactions courantes est à nouveau en déficit après un retour au voisinage de l'équilibre en 2015, poursuite de la diminution. La part des exportations de biens et services dans les exportations de la zone euro recule. L'excédent de la balance des services fait place au déficit. Les allègements de charges (CICE, Pacte de responsabilité) et la baisse des coûts des consommations intermédiaires (pétrole, taux d'intérêt) ont cependant permis aux entreprises de restaurer leurs marges. Cela devrait constituer une première étape du redressement de la compétitivité, mais qui prendra du temps à produire ses effets.

Une poursuite de la baisse des parts de marchés à l'exportation françaises de marchandises relativement à la zone euro

Les données douanières permettent de mesurer les échanges de marchandises (y compris les maté-



riels militaires). Nous avons souligné lors de nos précédents points annuels sur la compétitivité française que, depuis fin 2011, la part des exportations françaises de marchandises dans le total des exportations mondiales tendait à se stabiliser autour de 3,15 %. En 2014-2015, la part de marché française dans les exportations mondiales était de 3,09 % en moyenne. Sur les huit premiers mois de l'année 2016, elle remonte pour s'établir à 3,20 % en moyenne.

Sur une plus longue période, on observe cependant que le recul des parts de marché des exportations de marchandises a été plus marqué en France que dans la moyenne des économies développées. De 1990 à 2016, la part des exportations françaises dans les exportations mondiales a ainsi été divisée par deux, passant de 6,3 % à 3,1 %.

Il faut rappeler que ce recul tendanciel de la part des exportations françaises dans les exportations mondiales observé depuis 2000 tient pour une large part à des forces qui sont indépendantes de la compétitivité de notre économie. Il traduit en partie le phénomène de mondialisation qui a mécaniquement conduit à accroître la part des pays émergents dans les échanges mondiaux. La légère remontée de la France dans les exportations mondiales en 2015-2016 reste cependant inférieure à celle des autres pays industrialisés.

Parmi les pays développés, la France est le pays qui a connu l'un des plus vifs reculs de ses parts de marché mondiales sur le long terme.

Parts de marché des exportations de marchandises relativement à la zone euro

Pour mieux appréhender les pertes de parts de marché de la France, il est sans doute plus parlant de comparer la France aux autres pays de la zone euro. En moyenne annualisée, la valeur des exportations françaises de marchandises en 2016 représentait 12,1 % des exportations de la zone euro, soit une baisse de 1,3 % par rapport à 2015. Cette érosion prolonge une tendance très profonde,

amorcée au début des années 2000, d'une dégradation de la part des exportations françaises dans celles de l'ensemble de la zone euro.

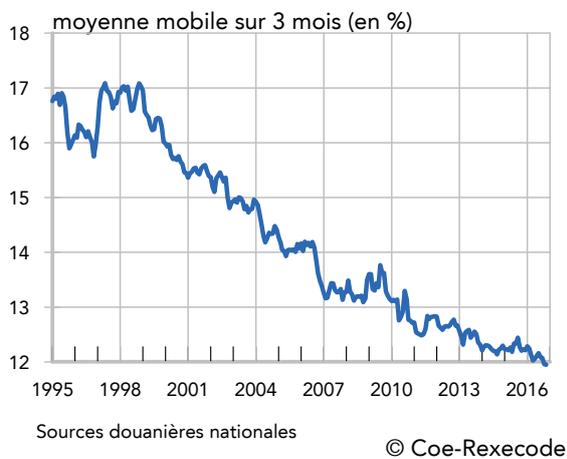
Depuis 1999, la baisse de la part française dans les exportations de marchandises de la zone euro est de 31 %. En comparaison, la baisse italienne n'a été que de 11 %, alors que l'Allemagne améliorerait sa performance de plus de 11 %, les Pays-Bas de 15 % et l'Espagne de 23 %.

Les parts de marché à l'exportation de services poursuivent leur décline relativement à la zone euro

Après cet examen des exportations françaises à l'aide des données douanières relatives aux marchandises, il est utile d'examiner le bilan des échanges sur les services.

Les données de la Banque de France permettent d'estimer que le solde des échanges de services devrait devenir déficitaire en 2016 (-0,3 Mds €), après 8,8 Mds € en 2015 et 16,9 Mds € en 2014.

Part des exportations françaises de marchandises dans les exportations de marchandises des pays de la zone euro (toutes destinations d'exportation confondues)



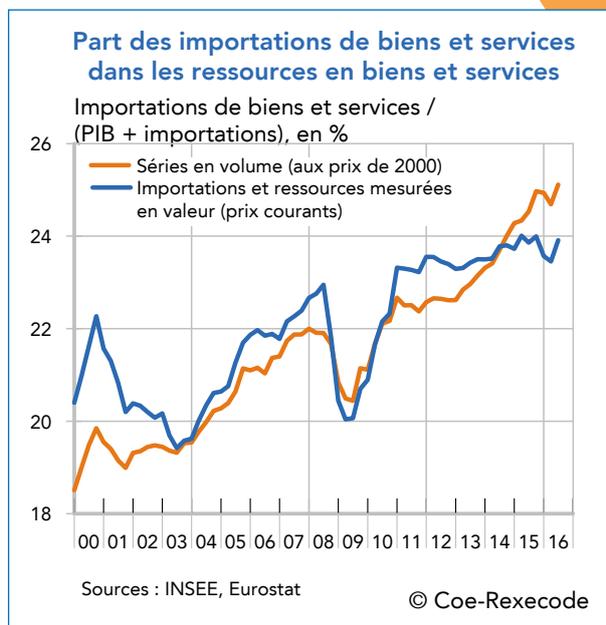
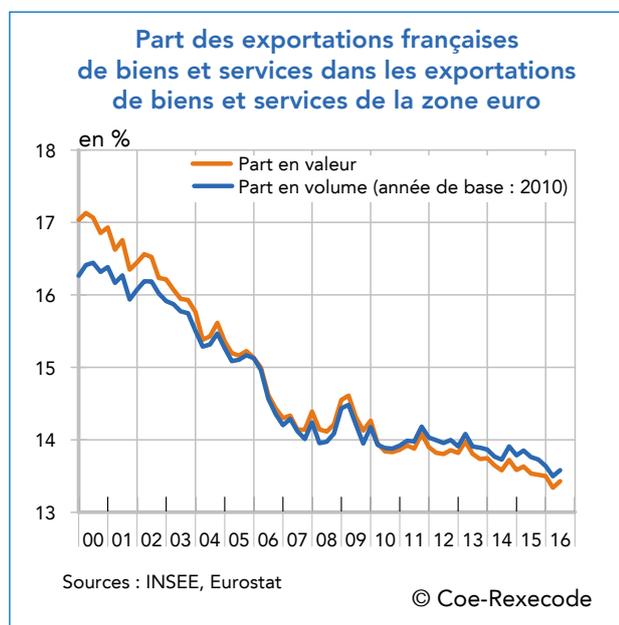
Part des exportations françaises de services dans les exportations de services effectuées par les pays de la Zone euro



Les données de comptabilité nationale permettent par ailleurs d'examiner les importations et exportations de services. La part des exportations de services dans le total de la zone euro poursuit sa chute : elle s'établit au deuxième trimestre 2016 à 14,4 %, soit son plus bas niveau depuis 2000 (déjà atteint à la mi-2010 avant la reprise de 2010-2011).

Baisse des parts de marché à l'exportation de l'ensemble des biens et services

Les données de comptabilité nationale permettent finalement de faire un bilan global sur l'ensemble des biens et services. Les exportations de biens et services représentent la valeur de tous les biens et services offerts au reste du monde. Elles englobent la valeur des marchandises, du fret, de l'assurance, du transport, des redevances, des frais de licences et des autres services tels que les communications, la construction, les services financiers, commerciaux et personnels ainsi que les services gouvernementaux. Il n'est en revanche pas tenu compte de la rémunération des employés et des revenus



d'investissements (anciennement appelés services des facteurs) et des paiements de transfert.

La part française dans les exportations de biens et services de la zone euro a chuté en 2016, en valeur comme en volume. En valeur, elle représentait au troisième trimestre 2016 13,4 % des exportations de biens et services de l'ensemble de la zone euro, contre 13,6 % en moyenne en 2015, et contre 17,0 % en 2000. Si la part de marché était restée à son niveau de 2000, le montant des exportations de biens et services de la France serait plus élevé de 170 Mds € en 2016, pour un manque à gagner cumulé de 1 470 Mds € en 15 ans.

Vers une stabilisation du taux de pénétration par les importations ?

La compétitivité d'une économie se traduit également par la capacité de ses producteurs locaux de biens et services à défendre leurs marchés sur le territoire national. Les données de comptabilité nationale permettent de mesurer le taux de pénétration par les importations de biens et

services. Ce taux de pénétration est défini comme le rapport des importations de biens et services à la somme du PIB et des importations de biens et services. Entre 2003 et 2008, le taux de pénétration en valeur est ainsi passé en France de 19,7 % à 22,5 %. Après le creux très important de la crise de 2008-2009, ce taux est remonté à 23,2 % en 2011. Mais il tend depuis lors à se stabiliser sous l'effet de la baisse du prix des importations. Il s'inscrit ainsi en moyenne à 23,6 % sur les trois premiers trimestres de 2016, en légère baisse de 0,2 point par rapport à 2015. Le constat est différent pour les évolutions en volume. Depuis 2013, la progression du taux de pénétration en volume du marché intérieur par les importations avait été continue et vigoureuse. Elle s'est stabilisée en moyenne sur les trois premiers trimestres de 2016.

Notons que la Banque de France a récemment publié une étude (« Commerce en valeur ajoutée : parts de marché nationales et à l'exportation », Rue de la Banque, janvier 2017) qui conforte le diagnostic d'une érosion des parts de marché françaises par rapport à l'Allemagne. Cette étude nuance toutefois le constat global sur la dégrada-

tion de la compétitivité française en estimant que l'Allemagne perd davantage de terrain sur son propre marché intérieur que la France.

L'indice de « performance à l'exportation » en volume se dégrade en 2016

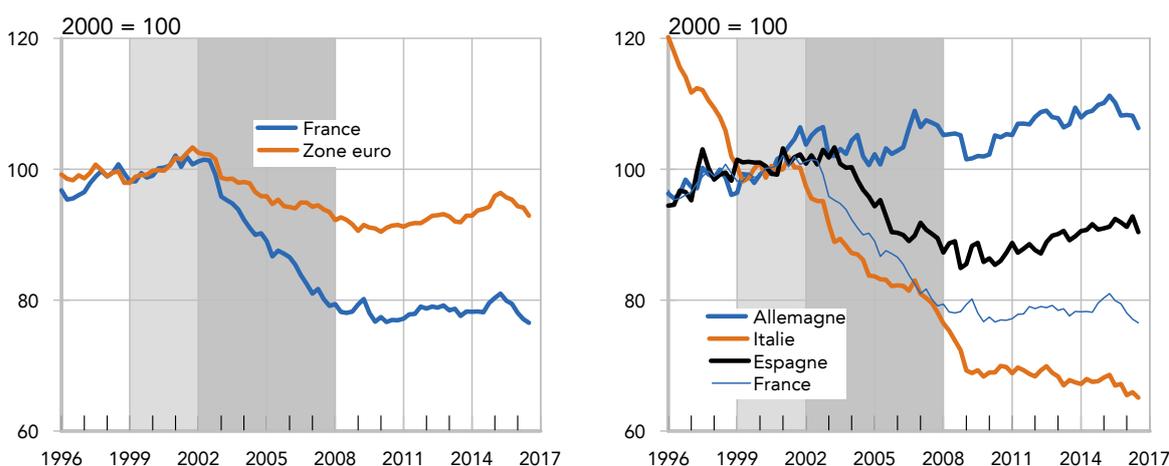
L'indice de performance à l'exportation évalue la capacité d'un pays à répondre à la demande mondiale de biens et services qui lui est adressée compte tenu de la structure géographique de son commerce extérieur. Les données de comptabilité nationale en volume permettent de calculer un tel indicateur de performance à l'exportation. Celui-ci rapporte l'indice des exportations en volume d'une économie à celui de la demande mondiale qui lui est adressée. La demande mondiale adressée à un pays sur une année donnée est égale à la part des importations mondiales qui lui reviendrait s'il conservait

ses parts de marché constante. Un indice de la demande mondiale adressée au pays est calculé à cadence trimestrielle par l'OCDE, pour chaque pays membre de l'organisation. Cet indice n'est donc pas une mesure directe. Il consiste en une estimation de la croissance spontanée des exportations d'un pays associée à la croissance des importations en volume de ses partenaires commerciaux. Si les exportations d'une économie augmentent plus vite que la demande mondiale qui lui est adressée, cela signifie qu'elle améliore en moyenne ses « performances » sur ses marchés. Cet indicateur est exprimé en base 100 en 2000.

Le rapport de l'indice des exportations en volume à celui de la « demande mondiale adressée à la France » avait chuté de manière quasi continue de 2002 à 2010, avant de se stabiliser jusqu'en 2014.

Au sein de la zone euro, deux groupes de pays se distinguent : d'une part, ceux qui ont structurelle-

Indice des exportations de biens et services / Indice de la demande mondiale adressée à chaque pays (indicateur en volume)

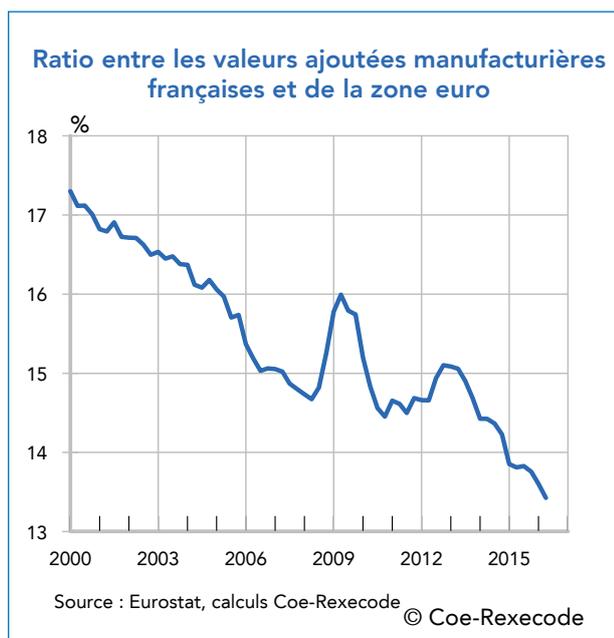


Note : L'indice de demande mondiale adressée est estimé par l'OCDE à partir de la croissance des importations en volume de chaque pays partenaire des économies analysées. L'indice des exportations est fourni par les systèmes nationaux de comptabilité nationale.

© Coe-Rexecode

ment perdu des parts de marché (France et Italie notamment) et, d'autre part, ceux qui en ont structurellement gagné (Allemagne et, depuis la crise, Espagne). Pour ces deux derniers pays, entre 2011 et 2014, les exportations avaient augmenté sensiblement plus vite que la demande mondiale qui leur était adressée (respectivement +2,3 % et +6,0 %), alors que l'indice avait stagné sur la même période en France (+0,3 %). La reprise vigoureuse des exports espagnols s'explique par sa compétitivité retrouvée en raison notamment d'un ajustement à la baisse des salaires, comme nous le notions dans notre point Compétitivité 2014 (cf. le paragraphe « L'Espagne, challenger en reconquête »). Cette progression est venue interrompre une tendance à l'érosion des parts de marché des exportations espagnoles qui était intervenue de 2002 à 2008.

L'indice de « performance à l'exportation » française rechute pour la France depuis début 2015. Il perd 4,0 % au troisième trimestre 2016 en glissement annuel. L'Italie et l'Allemagne semblent connaître une évolution similaire.



L'érosion de la base industrielle française se poursuit

Après une baisse tendancielle entre 2000 et 2007 de 17,3 % à 14,8 %, le poids de la valeur ajoutée industrielle française dans celle de la zone euro a oscillé autour de 15 % entre 2007 et 2012. La valeur ajoutée de l'industrie manufacturière française par rapport à celle de la zone euro a ensuite diminué continûment de 15,1 % à 13,4 % entre fin 2012 et le deuxième trimestre 2016. C'est un plus bas historique inquiétant pour l'avenir de l'industrie hexagonale. Le ratio de la valeur ajoutée manufacturière française par rapport à l'Allemagne atteint un niveau minimum inédit au troisième trimestre 2016 à 34,2 %.

Le solde de la balance des transactions courantes s'est nettement dégradé en 2016

Depuis 2004, et à l'exception de brefs passages dans le vert en cours d'année en 2009 et 2011, le solde de la balance des transactions courantes était négatif. En 2015, celui-ci était proche de l'équilibre (-0,2 point de PIB).

Mais cette amélioration ne s'est finalement pas confirmée en 2016 puisque le déficit de la balance des transactions courantes devrait s'établir à -1,3 % du PIB en 2016, et ce malgré une amélioration du solde des échanges énergétiques qui s'établit à -1,4 % du PIB en 2016 contre -1,8 % en 2015.

Le solde des échanges industriels (hors produits pétroliers et des industries agro-alimentaires) s'est fortement dégradé. Ce solde est déficitaire depuis 2004 et a connu une dégradation continue depuis cette date : il est passé de -6,7 Mds € en 2005 à -40,5 Mds € en 2011. Après avoir nettement

France												
Soldes des échanges extérieurs												
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016*
Solde des échanges de produits énergétiques (y compris produits pétroliers raffinés)												
en milliards d'euros	-38,0	-45,8	-44,9	-58,9	-39,8	-48,0	-62,4	-69,2	-65,8	-54,8	-39,7	-30,4
en % du PIB	-2,1	-2,5	-2,3	-3,0	-2,1	-2,4	-3,0	-3,3	-3,1	-2,6	-1,8	-1,4
Taux de couverture des importations par les exportations (en %)	31,1	31,0	30,6	30,0	27,1	28,3	28,5	26,3	24,6	27,9	30,5	31,2
(1) Solde des échanges de produits industriels **												
en milliards d'euros	-6,7	-6,9	-22,3	-21,8	-25,3	-28,6	-40,5	-26,8	-24,6	-29,7	-32,9	-44,4
en % du PIB	-0,4	-0,4	-1,1	-1,1	-1,3	-1,4	-2,0	-1,3	-1,2	-1,4	-1,5	-2,0
Taux de couverture des importations par les exportations (en %)	97,8	97,9	93,7	93,9	91,7	91,7	89,2	92,8	93,3	92,1	91,7	89,1
(2) Solde des échanges de produits agricoles et des IAA												
en milliards d'euros	7,5	8,6	8,9	8,7	5,1	7,9	11,4	11,4	11,2	9,0	9,1	6,2
en % du PIB	0,4	0,5	0,5	0,4	0,3	0,4	0,6	0,5	0,5	0,4	0,4	0,3
Taux de couverture des importations par les exportations (en %)	122,8	124,9	123,6	121,0	112,9	118,9	125,0	124,4	122,8	118,4	117,9	111,8
(3) Solde des échanges de matériel militaire												
en milliards d'euros	2,1	1,7	2,7	2,2	2,5	2,4	2,7	2,7	3,1	3,1	3,7	4,4
en % du PIB	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2
Taux de couverture des importations par les exportations (en %)	304,2	276,0	336,5	268,3	294,7	269,9	287,5	281,4	309,9	285,0	329,0	360,3
(4) Solde des échanges de produits divers (édition et communication, plants et dessins, photos. Artistiques...)												
en milliards d'euros	-0,5	-0,3	-0,5	-0,6	-0,5	-0,5	-0,2	0,1	0,2	-0,5	-0,2	0,5
en % du PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Taux de couverture des importations par les exportations (en %)	86,8	92,9	86,6	85,9	86,2	87,3	94,4	102,4	105,6	85,6	95,5	113,7
(5) = (1) + (2) + (3) + (4) Solde de la balance commerciale (FAB - CAF y.c matériel militaire)												
en milliards d'euros	-35,7	-42,7	-56,1	-70,5	-58,0	-66,8	-89,0	-81,7	-75,9	-73,0	-59,9	-63,7
en % du PIB	-2,0	-2,3	-2,9	-3,5	-3,0	-3,3	-4,3	-3,9	-3,6	-3,4	-2,7	-2,9
Taux de couverture des importations par les exportations (en %)	91,0	90,2	87,8	85,5	85,6	85,5	82,7	84,3	85,1	85,6	88,3	87,5
(6) Solde de la balance commerciale (FAB - FAB y.c matériel militaire)												
en milliards d'euros	-24,2	-29,9	-42,5	-56,2	-45,4	-52,4	-74,5	-67,6	-61,8	-58,4	-45,4	-50,5
en % du PIB	-1,4	-1,6	-2,2	-2,8	-2,3	-2,6	-3,6	-3,2	-2,9	-2,7	-2,1	-2,3
Taux de couverture des importations par les exportations (en %)	93,7	93,0	90,5	88,1	88,4	88,3	85,2	86,7	87,6	88,2	90,9	89,9
(7) Négoce international												
en milliards d'euros				11,0	9,0	9,5	15,4	17,8	18,8	18,6	23,2	23,5
en % du PIB				0,6	0,5	0,5	0,7	0,9	0,9	0,9	1,1	1,1
(8) Soutage et avitaillement, corrections, ajustements												
en milliards d'euros				-3,4	0,0	-5,0	-5,4	-4,3	0,4	-0,6	-1,8	-2,3
en % du PIB				-0,2	0,0	-0,2	-0,3	-0,2	0,0	0,0	-0,1	-0,1

France
Soldes des échanges extérieurs

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016*
(9) Solde des échanges de services												
en milliards d'euros	15,2	15,3	20,2	19,7	12,7	15,4	24,0	24,9	19,6	16,9	8,8	-0,3
en % du PIB	0,9	0,8	1,0	1,0	0,7	0,8	1,2	1,2	0,9	0,8	0,4	0,0
Taux de couverture des dépenses par les recettes (en %)	114,1	113,1	116,3	114,8	110,1	111,3	116,5	115,8	111,4	108,9	104,2	99,9
(10) Revenus primaires												
en milliards d'euros				44,0	44,0	53,2	57,7	46,7	49,2	47,8	52,0	40,4
en % du PIB				2,2	2,3	2,7	2,8	2,2	2,3	2,2	2,4	1,8
(11) Transferts courants (revenus secondaires)												
en milliards d'euros				-34,1	-36,5	-37,4	-37,5	-43,0	-44,6	-47,0	-41,1	-38,7
en % du PIB				-1,7	-1,9	-1,9	-1,8	-2,1	-2,1	-2,2	-1,9	-1,7
(12) = (6) + (7) + (8) + (9) + (10) + (11) Solde de la balance des transactions courantes (bpm6)												
en milliards d'euros	-0,3	0,7	-5,8	-19,1	-16,1	-16,7	-20,4	-25,5	-18,5	-22,8	-4,4	-27,9
en % du PIB	0,0	0,0	-0,3	-1,0	-0,8	-0,8	-1,0	-1,2	-0,9	-1,1	-0,2	-1,3
Taux de couverture des dépenses par les recettes (en %)	99,9	100,1	99,2	97,6	97,5	97,7	97,4	96,9	97,7	97,3	99,5	96,7
PIB (en milliards d'euros courants)	1 772	1 853	1 946	1 996	1 939	1 998	2 059	2 087	2 115	2 140	2 181	2 227

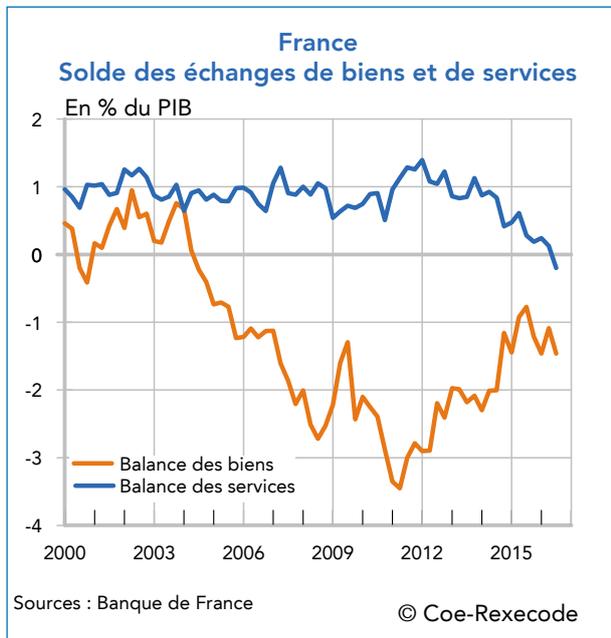
* annualisé sur la base de 11 mois ; ** Produits industriels hors produits pétroliers raffinés et IAA

Sources : Douanes, Banque de France, Insee

Décomposition de la dégradation de la balance des services depuis 2014

Solde des échanges, millions d'euros	Ecart 2014-2016	Contribution (en %)
SERVICES	-17 171	
Transports	-1 912	11
Voyages	-5 383	31
Construction	330	-2
Services d'assurance et de pension	416	-2
Services financiers	-721	4
Commissions pour usage de propriété intellectuelle	317	-2
Services de communication, d'informatique et d'information	-389	2
Autres services aux entreprises (recherche et développement ; services professionnels et conseil en gestion ; services techniques, ou liés au commerce et autres)	-7 950	46

Source : Banque de France



diminué jusqu'en 2013 (-24,4 Mds €), le solde déficitaire est remonté à -32,9 Mds € en 2015 et s'établirait à environ -44,4 Mds € en 2016. Le taux de couverture des importations par les exportations se dégrade, 89,1 % en 2016 contre 91,7 % en 2015.

On constate ainsi que les difficultés de l'industrie manufacturière française s'amplifient. La seule évolution positive dans le secteur provient du matériel militaire, qui poursuit sa progression, mais ne représente qu'un excédent de 4,4 Mds €, soit 0,2 % du PIB.

Enfin, le solde des échanges de services se détériore depuis 2012. En 2016, et pour la première fois en 16 ans, il devient déficitaire (-0,3 Mds €). Sur la période récente, depuis 2014, la balance des échanges de services s'est dégradée de 17,2 Mds €. Près de la moitié (46 %) de cette baisse est imputable aux « autres services aux entreprises » qui désignent des services de prestations intellectuelles (R & D, conseil...) et près du tiers (31 %) au tourisme.

Prix, coûts salariaux et marges dans l'industrie manufacturière : une amélioration de la compétitivité coût

La compétitivité-prix

Toutes choses égales par ailleurs, la compétitivité-prix des produits français s'améliore lorsque les prix français augmentent moins vite que les prix des produits des pays concurrents. Dans ce cas, nos parts de marché en volume devraient automatiquement augmenter. Symétriquement, la compétitivité-prix se détériore lorsque les prix français augmentent plus vite que les prix étrangers, et, dans ce cas, nos parts de marché devraient reculer.

L'observation des prix des exports depuis 2000 confirme en partie ces hypothèses. Les deux graphiques ci-après montrent le rapport entre l'indice de prix des exportations françaises de biens industriels (produits manufacturés) et l'indice de prix des exportations des produits manufacturés allemands d'une part et de l'ensemble de la zone euro d'autre part.

Les observations sont légèrement différentes pour les deux comparaisons mais on peut distinguer trois périodes depuis 2000.

Entre 2000 à 2007, la hausse des prix français à l'exportation est beaucoup plus rapide que celle des produits allemands : +14,1 % pour les produits français contre +4,8 % pour les produits allemands. La hausse des prix des produits français est aussi près de deux fois plus rapide que la moyenne de la zone euro. Cette évolution intervient après l'instauration des « 35 heures » et coïncide avec une période où l'on peut constater une dérive relative des coûts salariaux français plus forte, et où le recul des parts de marché est le plus marqué.

Variation des prix à l'export (variation des moyennes annuelles, en %)

	De 2000 à 2007	De 2007 à 2011	De 2011 à 2016
France	14,1	4,7	-1,4
Allemagne	4,8	5,9	1,3
Zone euro	7,9	7,5	-2,5

Source : Eurostat, Calculs Coe-Rexecode

Entre 2007 à 2011, la hausse des prix français à l'exportation est légèrement inférieure à celle des prix allemands, mais apparaît nettement plus modérée que celle des prix dans l'ensemble de la zone euro. La baisse de la part de marché de la France se poursuit mais s'atténue nettement. De 2011 à 2016, les prix français baissent légèrement, alors que les prix allemands progressent encore. Le prix moyen des exportations de la zone euro baisse toutefois sensiblement plus que les prix français sur cette période.

Sur la période 2015-2016, les évolutions de prix à l'export français ont été très proches de celles de l'ensemble de la zone euro.

La compétitivité-coût s'améliore et les marges se restaurent

La compétitivité-prix est fortement influencée par la formation des coûts, et notamment par l'évolution des coûts salariaux.

Il est tout d'abord important d'analyser l'évolution des coûts horaires du travail, qui sont le résultat de la négociation salariale, auquel s'ajoute le niveau des charges sociales fixé par la réglementation publique. L'action publique ou les négociations collectives peuvent influencer leur niveau et leur évolution. Afin de considérer une mesure cohérente avec les données de coût salarial unitaire (cf. infra), nous privilégions les données de comptabilité nationale par rapport aux indices de coût horaire de la main d'œuvre et aux données de l'enquête Ecmoss fournis par Eurostat.

Dans l'industrie manufacturière, le coût de l'heure de travail a augmenté en France en 2016 par rapport à 2015 de 1,8 %, soit une progression intermédiaire entre l'Allemagne (+2,2 %) et la moyenne de la zone euro (+1,0 %). Depuis 2012, les coûts

Prix français à la production pour les marchés extérieurs de l'industrie manufacturière aux prix dans la moyenne de la zone euro



Sources : Eurostat

© Coe-Rexecode

Prix français à la production pour les marchés extérieurs de l'industrie manufacturière rapportés aux prix allemands



Sources : Eurostat

© Coe-Rexecode

salariaux horaires dans l'industrie manufacturière en France progressent de 4,8 %, soit un rythme nettement plus modéré que dans la moyenne de la zone euro (7,3 %) et qu'en Allemagne (+9,3 %). La modération du coût du travail en France dans l'industrie manufacturière depuis quatre ans est en grande partie imputable à la mise en place de politiques d'allègement du coût du travail portant sur la composante non salariale, avec la mise en place du CICE et la réduction des cotisations sociales pour la famille. Le salaire horaire progresse en effet plus rapidement depuis quatre ans que le coût horaire du travail (+6,1 % contre 4,8 %). On ne retrouve pas un écart de cette ampleur en Allemagne ou dans la moyenne de la zone euro.

Dans l'ensemble de l'économie, on retrouve les mêmes tendances. Le coût salarial horaire français progresse en 2016 par rapport à 2015 de 1,4 % contre +2,7 % en Allemagne et +1,2 %

en moyenne dans la zone euro. Sur quatre ans, la France affiche une progression (+4,8 %) inférieure à celle de l'Allemagne (+10,1 %) et de la moyenne de la zone euro (+5,9 %).

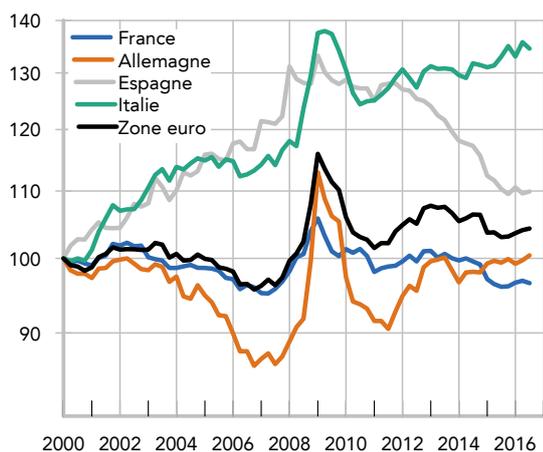
Les évolutions de coût horaire de la main d'œuvre doivent être mises en regard de celles de la productivité horaire du travail. Dans l'industrie manufacturière, en 2016 par rapport à 2015, les gains de productivité horaire français (+1,6 %) ont été supérieurs à ceux de la moyenne de la zone euro (+0,5 %) mais inférieurs aux gains allemands. Sur la période 2012-2016, la France occupe également une place intermédiaire, mais dans une hiérarchie inversée (+8,2 % en France, contre +4,6 % en Allemagne et +8,5 % en moyenne dans la zone euro). Dans l'ensemble de l'économie, la France enregistre des gains de productivité de 1,5 % sur un an, contre +0,7 % en Allemagne et -0,1 % en moyenne dans la zone

Evolution des coûts salariaux et de la productivité (en %)

	Coût de l'heure de travail	Salaire horaire	Productivité horaire réelle du travail	Coût salarial unitaire
Industrie manufacturière				
<i>Variation de 2015 à 2016</i>				
France	1,8	1,7	1,6	0,2
Allemagne	2,2	2,4	1,9	0,4
Zone euro	1,0	1,2	0,5	0,5
<i>Variation de 2012 à 2016</i>				
France	4,8	6,1	8,2	-3,2
Allemagne	9,3	9,5	4,6	4,5
Zone euro	7,3	7,8	8,5	-1,1
Ensemble de l'économie				
<i>Variation de 2015 à 2016</i>				
France	1,4	1,5	0,5	0,9
Allemagne	2,7	2,9	0,7	1,9
Zone euro	1,2	1,4	-0,1	1,3
<i>Variation de 2012 à 2016</i>				
France	4,8	5,8	3,9	0,8
Allemagne	10,1	10,9	0,9	9,1
Zone euro	5,9	6,4	2,1	3,7

Source : Eurostat, Comptabilité nationale, Calculs Coe-Rexecode

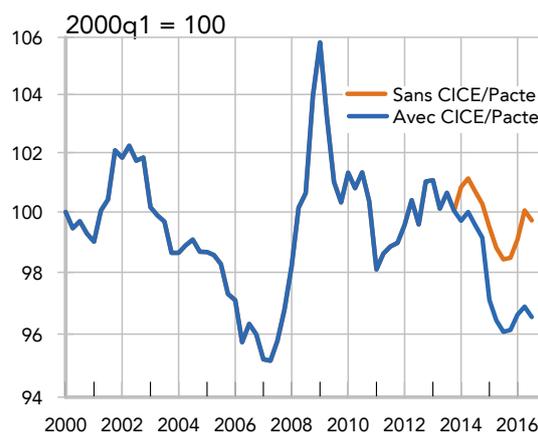
Coût salarial unitaire nominal
dans l'industrie manufacturière, 2000Q1=100



Source : Eurostat

© Coe-Rexecode

Impact du CICE et des allègements
de cotisations du Pacte sur le CSU
manufacturier français, 2000Q1=100



© Coe-Rexecode

euro. Depuis quatre ans, la France connaît des gains de productivité (+3,9 %) supérieurs aux évolutions allemandes (+0,9 %) et de la moyenne de la zone euro (+2,1 %).

Au total, dans l'industrie manufacturière, les coûts salariaux unitaires nominaux (CSU – qui rapportent le coût nominal de l'heure de travail à sa productivité réelle) ont progressé en France de +0,2 % sur un an, soit un rythme inférieur à l'Allemagne (+0,4 %) et à la moyenne de la zone euro (+0,5 %). Sur quatre ans, les CSU diminuent en France (-3,2 %) encore davantage que dans la moyenne de la zone euro (-1,1 %), alors que les CSU allemands progressent (+4,5 %). Au total, la mise en place du CICE et du Pacte de responsabilité a permis de diminuer les CSU de 3,2 % et d'afficher une baisse des CSU du même ordre de grandeur sur seize ans dans l'industrie manufacturière, contre une stabilité en Allemagne.

L'analyse de l'évolution des CSU dans la seule industrie manufacturière s'avère toutefois insuffisante pour en tirer des conclusions complètes sur la compétitivité de l'économie française. En effet, l'évolution des CSU dans les autres secteurs de l'économie affecte la compétitivité du secteur

manufacturier, car elle détermine en partie le coût des intrants de l'industrie. L'évolution des CSU depuis 2000 peut être rapprochée de celle des prix à l'exportation. Les CSU français ont augmenté d'environ 20 % jusqu'à la crise pour ralentir ensuite et se stabiliser grâce aux allègements de charges mis en place à partir de 2014. Les CSU allemands ont stagné jusqu'au milieu des années 2000 puis ont baissé jusqu'à la crise et progressé à un rythme soutenu (2,4 % par an en moyenne) depuis 2011. Un écart substantiel accumulé depuis 2000 demeure entre les deux pays, écart que le CICE et les réductions de cotisations familiales n'ont réduit que de 23 %. Depuis un an, les CSU ont progressé de 0,9 % en France, contre +1,9 % en Allemagne et +1,3 % en moyenne dans la zone euro. La modération des CSU français est encore plus nette sur la période 2012-2016, avec une progression de +0,8 % contre +9,1 % en Allemagne et +3,7 % en moyenne dans la zone euro.

Les mesures d'allègements de charges (CICE, Pacte de responsabilité) n'ont pour l'instant pas permis d'enrayer l'érosion de la base productive française et la dégradation des parts de marchés à l'exportation, qui remontent au début des années 2000. Elles ont en revanche permis des gains de

Evaluation du CICE : deux premières évaluations avec encore beaucoup d'inconnues

Réalisées sous l'égide de France Stratégie, deux évaluations ex post du CICE pour les années 2013 et 2014 ont été réalisées par les équipes du TEPP (Travail Emploi et Politiques Publiques) et du LIEPP (Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques).

Pas d'effet à ce stade sur l'investissement et les exportations

Ces études sont basées sur une approche de type « expérience naturelle » ou « double différence ». Il s'agit de comparer, sur la base d'un échantillon d'entreprises, l'évolution de certaines variables (emploi, salaires, investissement, exportations...) (i) avant et après la mise en œuvre de la mesure, soit avant et après 2013, (ii) entre des entreprises qui bénéficient « plus ou moins » du CICE. Ces études neutralisent par ailleurs l'impact d'autres facteurs (secteur d'activité, taille d'entreprise...) qui pourraient expliquer les écarts d'évolution entre les entreprises de l'échantillon. Le TEPP estime un effet positif du CICE sur l'emploi (entre 45 000 et 115 000 emplois créés/sauvegardés) dès 2013, sans hausse significative en 2014. Cet effet serait concentré sur le quart d'entreprises qui bénéficient le plus du CICE. L'étude conclut par ailleurs à une absence d'effet sur les salaires et sur le taux de marge. Le LIEPP ne trouve pas d'effet significatif sur l'emploi ni sur le salaire par tête, mais un effet positif sur le salaire horaire et sur la rentabilité économique (ratio produit/coût d'exploitation). Les différences entre ces deux évaluations sont principalement imputables au choix des variables de contrôle. Les deux études s'accordent en revanche sur une absence d'effet sur l'investissement, les dépenses de R & D et les exportations.

Des résultats à considérer avec prudence

Les études ne portent que sur les deux premières années de mise en place du CICE (2013 et 2014), 2014 étant la première année pendant laquelle les entreprises ont pu percevoir le CICE, majoritairement à partir du mois de mai (le préfinancement en 2013 n'a porté au maximum que sur 2 milliards d'euros). L'effet nettement positif sur l'emploi dès 2013 mis en évidence par l'équipe TEPP est à cet égard surprenant. Le recul temporel est donc insuffisant pour mettre en lumière un impact de la restauration des marges sur l'investissement puis sur une éventuelle amélioration des aspects hors-prix de la compétitivité, un processus qui mettra nécessairement plusieurs années à se manifester. Il est par conséquent prématuré de déduire de ces études une inefficacité du CICE.

Au stade actuel, et compte tenu des informations disponibles, les allègements du coût du travail permis par le CICE semblent avoir été essentiellement consacrés à une reconstitution des marges (le taux de marge de l'ensemble des sociétés non financières a progressé de 1,9 point, passant de 29,8 % fin 2013 à 31,7 % mi-2016) et non à une diminution des prix de production. A un niveau très agrégé, la voie d'une restauration de la compétitivité via l'investissement nous semble donc avoir été privilégiée par rapport à une stratégie de gain de parts de marché qui serait passée par une baisse des prix permis par la diminution des coûts. Mais il est possible que les comportements aient été différents selon les secteurs et que certains d'entre eux aient davantage procédé à une répercussion dans les prix de vente.

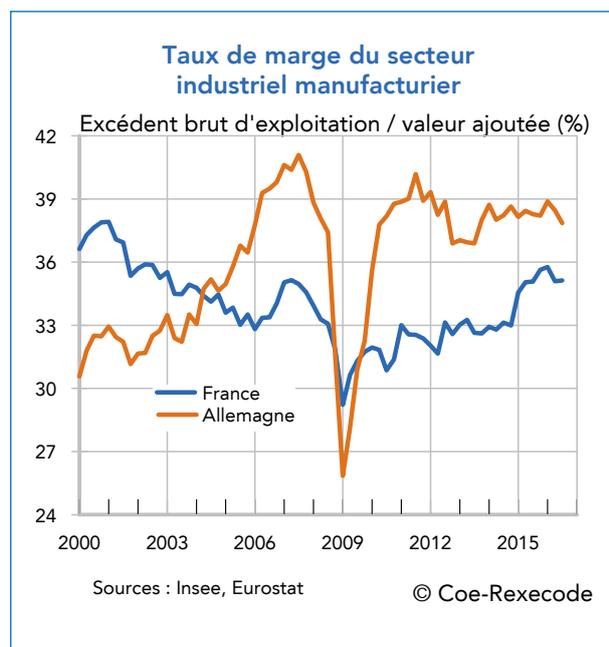
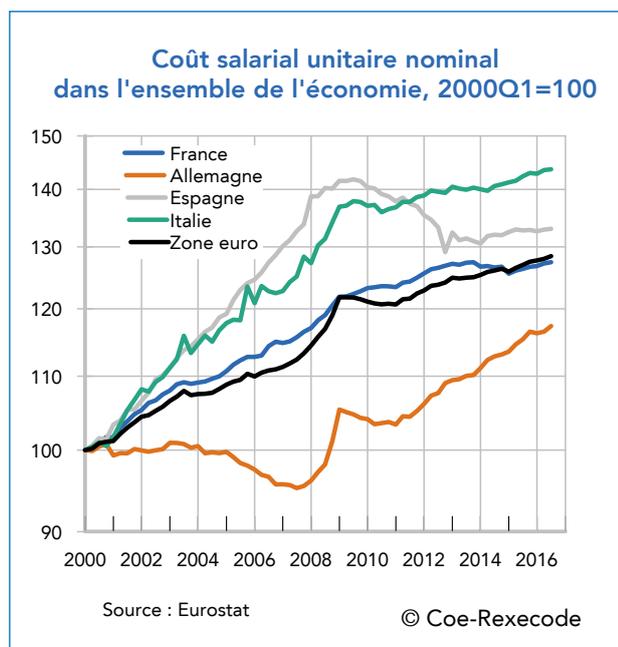
Il est crucial de comprendre plus finement l'utilisation de ces gains financiers par les entreprises des différents secteurs, notamment entre des baisses de prix et une restauration des marges. L'amélioration de la compétitivité des secteurs les plus exposés à la concurrence internationale passe en effet par leur perception directe du crédit d'impôt mais également par une baisse du prix de leurs achats intermédiaires effectués notamment auprès du secteur moins exposé mais qui bénéficie relativement plus du CICE. Peu d'informations probantes sont disponibles à ce stade pour apprécier une éventuelle diffusion du CICE dans les comportements de prix.

Enfin, ce type d'évaluation par double différence peut donner des éléments sur les performances relatives des entreprises (celles qui bénéficient beaucoup du CICE par rapport à celle qui en bénéficient moins) mais, par construction, elles ne permettent pas d'évaluer les effets de ces mesures en termes de dynamique macroéconomique (effets de la modification de la structure des qualifications, effet sur la productivité globale des facteurs...).

compétitivité-coût et une amélioration des marges des entreprises. L'excédent brut d'exploitation (EBE) dans l'industrie manufacturière a augmenté 7,0 Md € depuis 2013, soit une hausse de près de 10 %. Le CICE et le Pacte de responsabilité contribueraient à hauteur de 4,4 Md € à cette amélioration. Les facteurs exogènes favorables (baisse des prix du pétrole et des taux d'intérêt) ont exercé un impact d'un ordre de grandeur comparable. Dans l'ensemble des sociétés non financières, l'EBE a augmenté de 50,4 Md € sur la période, dont la moitié serait imputables au CICE et au Pacte de responsabilité (l'effet des baisses du prix du pétrole et des taux d'intérêt serait ici encore du même ordre de grandeur).

Les entreprises industrielles françaises semblent avoir privilégié dans un premier temps une stratégie de restauration de leurs marges à une amélioration de leur compétitivité-prix obtenu par des baisses de prix (les prix à l'exportation ne

diminuent pas sensiblement plus que ceux de leurs concurrents de la zone euro – hors Allemagne). En particulier, les mesures de baisses des charges et le contexte économique exceptionnellement favorable (baisse du coût des approvisionnements pétroliers et baisse des taux d'intérêt), ont permis aux entreprises industrielles françaises de restaurer leur taux de marge (hausse de 32,9 % à 35,1 % du taux de marge entre début 2014 et 2016) et de diminuer de moitié l'écart de taux de marge avec l'Allemagne depuis 2014 (il était de 5,8 points et est aujourd'hui de 2,7 points). Les remontées du pétrole et des taux d'intérêt jouent désormais dans le sens d'une baisse des marges. Aussi est-il nécessaire que les hausses de salaires restent contenues durablement au-dessous des gains de productivité et que les politiques d'allègement des coûts soient poursuivies. Un redressement durable des marges est en effet une condition préalable au renforcement de notre compétitivité structurelle. ■



Les résultats de l'«enquête compétitivité» de 2016

- Notre enquête compétitivité consiste à interroger chaque année, depuis vingt ans, des importateurs européens sur leur appréciation des produits fournis par les entreprises de différents pays. L'enquête analyse neuf caractéristiques « hors-prix » des produits et mesure également le jugement porté sur les prix. Notre enquête de 2016 se penche, comme tous les deux ans, sur les biens de consommation, et plus précisément les produits d'habillement et les accessoires, les équipements du logement, les produits pharmaceutiques et d'hygiène-beauté ainsi que les produits agro-alimentaires.
- Depuis la dernière enquête de 2014, l'évolution des positionnements des biens de consommation français est hétérogène. Le positionnement des biens d'habillement et des équipements du logement progresse pour quatre critères sur neuf. Celui des produits pharmaceutiques et d'hygiène-beauté ne progresse, lui, que pour deux critères sur neuf et recule donc pour les sept autres critères. Les produits agro-alimentaires, déjà bien classés, progressent sur un critère et reculent sur cinq.
- Dans l'ensemble, les biens de consommation français sont considérés comme chers et sont ainsi mal notés sur le critère « prix ». Les produits agro-alimentaires et, dans une moindre mesure, les équipements du logement bénéficient de critères hors-prix plutôt bons, alors que l'habillement-accessoires et les produits pharmaceutiques font l'objet d'évaluations assez médiocres. Les deux premiers peuvent ainsi rester compétitifs sur le critère « qualité prix ».

Coe-Rexecode réalise chaque année une enquête auprès des grands acheteurs européens sur leur perception des caractéristiques des produits qu'ils achètent à l'étranger.

Cette enquête annuelle porte alternativement sur les biens intermédiaires et d'équipement et sur les biens de consommation finale. La dernière enquête menée en septembre 2016 porte sur les biens de consommation, décomposés en quatre types de produits : équipements du logement, produits agroalimentaires, habillement et accessoires, produits pharmaceutiques et d'hygiène-beauté.

Un échantillon de 480 importateurs de six grands pays européens (Allemagne, France, Italie, Espagne,

Belgique, Royaume-Uni) ont été interrogés sur la perception qu'ils ont des produits en provenance des principaux pays européens (France, Allemagne, Italie, Espagne, Royaume-Uni), d'Europe centrale et orientale (PECO), des Etats-Unis, du Japon, de la Chine et des pays d'Asie hors Japon et hors Chine – soit dix pays et zones au total (onze zones puisque l'on décompose les produits chinois en deux parties: les produits chinois produits en Chine et les produits étrangers produits en Chine).

L'originalité de cette enquête réside dans le classement des pays selon la qualité de leurs produits, leur contenu en innovation technologique, l'ergonomie ou le design, des qualités qui peuvent

influencer l'évolution des parts de marché. D'autres critères hors-prix, davantage liés à l'entreprise qu'aux produits eux-mêmes, tels que la notoriété de la marque, les délais de livraison ou la performance des réseaux de distribution (efficacité des services commerciaux, du service après-vente), sont également pris en compte. En effet, ils représentent aussi des facteurs importants dans la compétition internationale. Tous ces critères sont cependant moins sensibles que les prix aux fluctuations conjoncturelles. Ils sont fonction de déterminants tels que l'effort d'investissement matériel (augmentation et amélioration des capacités de production) et immatériel (formation, marketing, logiciels, recherche et développement) ainsi que de l'efficacité de l'organisation du travail et de la production.

Nous présentons ici les résultats de l'enquête 2016. Après avoir rappelé la méthodologie et le mode d'exploitation de l'enquête, nous analysons la position actuelle de la France et de ses principaux concurrents telles qu'elles sont perçues par les acheteurs européens. Nous tirons également des enseignements sur la position de la France sur le long terme, en examinant l'historique des enquêtes sur les biens de consommation depuis 2000.

Les résultats de notre enquête font apparaître que la « qualité » au sens large des produits d'équipement du logement et des produits agro-alimentaires français est parmi les meilleures du marché, mais le constat est moins favorable pour les produits pharmaceutiques et d'hygiène-beauté ainsi que pour l'habillement, ces derniers souffrent en effet d'une image médiocre sur le critère qualité. Le prix relativement élevé des produits français implique que les produits de d'équipement du logement et agro-alimentaires arrivent à maintenir un rapport qualité-prix satisfaisant, mais moins favorable que les produits allemands, mais fait tomber les produits d'habillement et de pharmacie/hygiène aux dernières places du classement. Enfin, il semble y avoir eu, par rapport à l'enquête de 2014, une augmentation des délais de livraison dans l'habillement et une augmentation très forte

des prix perçus dans la pharmacie et l'hygiène-beauté. Ces deux éléments sont des points qu'il faudra observer attentivement dans le cadre de la prochaine enquête sur les biens de consommation, en 2018.

Méthodologie de l'enquête

480 importateurs interrogés sur quatre catégories de produits de consommation

L'enquête « compétitivité » est menée pour Coe-Rexecode par TNS Sofres auprès de 480 entreprises. Dans chacune des entreprises de l'échantillon, la personne interrogée est la « personne qui décide du choix des fournisseurs en matière d'importation de produits industriels ». Selon les entreprises, il peut s'agir du responsable des achats, du responsable commercial, voire quelquefois du responsable technique, ou du dirigeant de l'entreprise lui-même dans les petites entreprises.

Comme chaque année paire, les produits enquêtés sont les biens de consommations. Les produits importés par l'entreprise sont ainsi classés dans quatre catégories : équipements du logement, produits agro-alimentaires, habillement et accessoires, produits pharmaceutiques et d'hygiène-beauté. Plus précisément, les produits regroupés dans chacune de ces quatre catégories sont les suivants :

- Habillement et accessoires : Vêtements, bonneterie, articles en cuir et chaussures, bijouterie, parapluies etc.
- Equipement du logement : Electronique grand public, téléphonie, photo, ciné, électroménager blanc, meubles, tapis, vaisselle, jeux et jouets, etc.
- Produits pharmaceutiques et d'hygiène-beauté : Produits de beauté, parfums, eaux de toilette, pharmacie etc.

• Produits agro-alimentaires : Produits à base de céréales, corps gras, viandes, poissons, sucre, confiseries, boissons alcoolisées et non alcoolisées.

Neuf critères sont examinés, dont six portent sur les qualités hors-prix spécifiques aux produits.

Le questionnaire énonce ensuite une liste de critères d'appréciation susceptibles de déterminer le choix des fournisseurs par le décideur interrogé. Neuf critères sont énoncés :

- n° 1 La qualité des produits
- n° 2 L'ergonomie et le design
- n° 3 Le contenu en innovation technologique
- n° 4 La notoriété
- n° 5 Les délais de livraison
- n° 6 L'ensemble des services associés aux produits
- n° 7 La variété des fournisseurs
- n° 8 Le prix des produits, indépendamment des autres critères
- n° 9 Le rapport qualité-prix
Un dixième critère s'ajoute aux neuf précédents :
- n° 10 L'ensemble des critères « hors prix »

Cette liste de critères appelle plusieurs observations :

a. Les critères énoncés ne sont pas mesurables objectivement. Nous considérons cependant qu'ils sont suffisamment explicites pour renvoyer à une perception précise de la part des personnes interrogées, puis de permettre notamment le classement des pays d'origines des produits par les acheteurs.

b. Les critères n°1 à n°6 mesurent l'appréciation des caractéristiques « hors-prix » du produit. Sur ces six critères, les trois premiers sont liés très directement au produit lui-même (qualité, ergonomie et design, contenu en innovation technologique) tandis que les trois suivants sont davantage liés à l'entreprise qui fabrique ces produits (notoriété, délais de livraison, ensemble des services associés aux produits).

c. Le critère n°7 sur la variété des fournisseurs se rapporte moins au fournisseur lui-même qu'au pays du fournisseur. Un client pourrait en effet renoncer à contracter avec un fournisseur de produits implanté dans un pays à faible base industrielle, bien que ses produits soient de bonne qualité, par crainte de ne pas pouvoir trouver rapidement un fournisseur alternatif en cas de défaillance du fournisseur principal. La réponse à cette question donne donc une indication sur l'étendue relative de la base industrielle de chaque pays.

d. Le critère « prix des produits » est un critère un peu particulier dans la mesure où il ne peut être vraiment significatif que pour des produits identiques ou au moins très comparables. Un fournisseur qui offre une gamme de produits dont les prix sont plus élevés que celle d'un autre fournisseur peut néanmoins être préféré à ce dernier si ses produits sont de meilleure qualité ou si le service après-vente est plus efficace. Le choix d'un fournisseur dépend en définitive de l'appréciation relative de l'ensemble des critères sans que l'on puisse opposer l'un d'entre eux à l'ensemble des autres. La compétitivité d'un fournisseur est un concept global dans lequel tous les critères interviennent. Il convient donc de relativiser l'opposition classique entre compétitivité-coût (ou prix) et compétitivité hors coût car la compétitivité « hors-coût » est elle-même un agrégat de différentes caractéristiques.

e. Pour prendre en compte cette dernière observation, deux types de question complémentaires sont posées à l'acheteur interrogé : la première question porte sur « l'importance » qu'il accorde dans ses décisions à chacun des critères énoncés. Cette importance est mesurée par une note de 1 à 5. La deuxième question vise à synthétiser l'arbitrage entre le prix et les autres caractéristiques, en demandant à l'acheteur de noter le « rapport qualité-prix » des fournisseurs (critère n° 9).

L'enquête vise à établir pour chaque type de produit un classement des différents pays pour les neuf critères présentés ci-dessus. Pour chacun de ces critères, on demande donc à l'acheteur si

les produits des dix pays considérés sont « mieux placés que la moyenne du marché », « dans la moyenne du marché », ou « moins bien placés que la moyenne du marché ».

Un classement des pays selon plusieurs critères

L'enquête permet ainsi de disposer d'une base de données constituée par les réponses de 480 acheteurs issus de six pays (France, Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, Italie, Espagne). On fait l'hypothèse que ces acheteurs ont un comportement homogène. L'exploitation de l'enquête ne tient donc pas compte du pays où se trouve l'acheteur. Elle vise en revanche à caractériser les jugements moyens des acheteurs sur les pays des fournisseurs.

Pour obtenir le classement des différents pays pour chaque critère, on associe une note à chaque modalité de réponse : note de 3 points si les produits du pays sont « les mieux placés sur le marché », note de 2 points s'ils sont « placés dans la moyenne du marché » et note de 1 point s'ils sont « moins bien placés que la moyenne du marché ». On calcule ensuite un « score » pour chaque pays, critère par critère, en faisant la moyenne des notes attribuées par les acheteurs qui ont émis un avis sur les pays d'origine des produits et en « normant » les moyennes obtenues de façon telle qu'elles s'échelonnent de -1 (pays les moins bien placés) à 1 (pays les mieux placés). Les scores obtenus permettent ainsi d'établir le classement moyen des pays, c'est-à-dire l'ordre de préférence entre pays exprimé par « l'acheteur moyen ». On dispose au total pour chaque secteur et pour chaque critère, du classement des pays fournisseurs, que nous appellerons le classement des pays fournisseurs par « l'acheteur moyen » européen.

Les résultats de l'enquête 2016

Les résultats de l'enquête 2016 sur les biens de consommation sont présentés dans le tableau ci-après sous la forme du rang pour l'acheteur moyen euro-

péen des onze pays et zones étudiés, pour chaque produit et chaque critère.

Un jugement mitigé sur la qualité des produits de consommation français

Le constat diffère énormément selon qu'on considère les produits d'équipement du logement ou agro-alimentaires ou l'habillement et l'hygiène beauté. L'enquête 2014 avait déjà souligné la perception médiocre de la qualité des produits d'habillement et des accessoires, score confirmé en 2016. L'enquête 2016 montre également que pour l'équipement du logement, les produits agro-alimentaires et les produits pharmaceutiques et d'hygiène-beauté, les biens de consommation français sont plutôt bien positionnés sur les critères hors-prix. Il convient toutefois de nuancer, avec la sixième place sur onze des produits du logement pour l'innovation et la septième place de l'hygiène-beauté en ergonomie et design. Une des actualisations les plus alarmantes en 2016 par rapport à 2014 est la perte de trois places sur le critère « qualité » des produits pharmaceutiques et d'hygiène-beauté, pourtant traditionnellement un des points forts de la France. Ils rejoignent ainsi les produits d'habillement en bas de classement pour le critère qualité-prix, avec une chute de huit places dans le classement, ce qui est préoccupant. Par rapport à l'enquête 2014, il faut également souligner la chute très importante enregistrée sur les délais de livraison des produits d'habillement et des accessoires, ainsi que de la perception du prix des produits agro-alimentaires. Paradoxalement, les améliorations les plus notables ont également lieu sur le segment de l'habillement, avec un progrès de six places pour le critère sur la variété des fournisseurs et un gain de trois places pour l'ergonomie et le design. Ces gains sont toutefois visiblement insuffisants pour enrayer la chute du rapport qualité-prix, qui perd cinq places, sans doute en raison de l'augmentation perçue des prix (quatre places de perdues sur le critère prix).

Par rapport aux produits allemands, la France souffre dans la plupart des critères et ce sur tous les produits. Les quelques critères sur lesquels la France est mieux classée que l'Allemagne sont la

**Classement des dix pays fournisseurs par l'acheteur moyen européen
pour les quatre secteurs étudiés en 2016**

	France	Allemagne	Italie	Espagne	PECO	Royaume-Uni	Etats-Unis	Japon	Asie	Chine d'origine	Chine autre
Habillement et accessoires											
Qualité	5	2	4	7	10	6	3	1	8	9	11
Ergonomie-design	2	6	1	3	10	5	11	4	7	9	8
Contenu en innovation technologique	6	3	1	5	11	7	4	2	10	8	9
Notoriété	3	2	1	7	8	5	4	6	9	11	10
Délais de livraison	11	1	8	10	7	2	3	4	9	5	6
Ensemble des services associés aux produits	8	1	6	5	7	2	3	4	11	10	9
Variété des fournisseurs	2	4	1	9	8	10	7	11	5	3	6
Prix	8	6	5	9	3	11	7	10	2	1	4
Rapport qualité-prix	11	3	5	8	9	7	6	4	2	1	10
Hors-prix	3	2	1	4	9	6	7	5	11	8	10
Équipement du logement											
Qualité	3	2	5	9	8	6	4	1	7	11	10
Ergonomie-design	3	4	1	8	11	6	5	2	10	9	7
Contenu en innovation technologique	6	2	4	7	11	5	3	1	8	10	9
Notoriété	2	1	4	7	9	6	5	3	8	11	10
Délais de livraison	2	1	8	7	6	4	5	3	9	11	10
Ensemble des services associés aux produits	3	1	4	7	8	5	6	2	9	11	10
Variété des fournisseurs	7	4	5	11	9	10	3	1	8	2	6
Prix	8	9	2	7	10	5	11	1	4	6	3
Rapport qualité-prix	3	2	8	7	5	10	4	1	6	9	11
Hors-prix	3	2	5	7	9	6	4	1	8	11	10
Produits pharmaceutiques et hygiène beauté											
Qualité	5	1	6	8	9	3	4	2	7	10	11
Ergonomie-design	7	5	1	10	11	2	6	3	4	9	8
Contenu en innovation technologique	5	3	4	11	10	6	2	1	9	7	8
Notoriété	3	2	7	8	9	5	1	4	11	10	6
Délais de livraison	2	1	8	6	7	3	5	4	10	9	11
Ensemble des services associés aux produits	4	1	5	9	8	3	6	2	11	10	7
Variété des fournisseurs	4	7	5	10	11	9	3	6	2	1	8
Prix	11	10	4	7	2	9	5	8	3	1	6
Rapport qualité-prix	10	5	2	6	1	3	4	9	8	7	11
Hors-prix	4	1	6	10	11	5	3	2	8	9	7
Produits agro-alimentaires											
Qualité	2	3	4	7	8	6	5	1	10	11	9
Ergonomie-design	5	3	2	7	10	6	4	1	9	11	8
Contenu en innovation technologique	3	1	4	8	9	7	5	2	10	11	6
Notoriété	3	4	5	7	8	6	2	1	11	10	9
Délais de livraison	2	1	4	5	3	7	6	10	9	8	11
Ensemble des services associés aux produits	2	1	5	4	9	7	6	3	11	8	10
Variété des fournisseurs	1	4	2	5	11	8	3	6	10	9	7
Prix	9	2	3	1	5	7	8	11	10	4	6
Rapport qualité-prix	4	1	2	3	5	8	9	7	11	10	6
Hors-prix	3	1	4	6	9	7	5	2	11	10	8

Source : Enquête « Compétitivité », Coe-Rexecode

variété des fournisseurs pour tous les produits à l'exception des produits d'équipement du logement, l'ergonomie-design pour l'équipement du logement et l'habillement et les accessoires, la qualité et la notoriété pour les produits agro-alimentaires, ainsi que le prix pour les produits d'équipement du logement. La comparaison est plus équilibrée avec l'Italie, la qualité et les bonnes évaluations sur les critères « hors-prix » des produits français compensant leurs prix plus élevés, à l'exception du secteur de l'habillement et des accessoires pour lequel la France est devancée par l'Italie sur tous les critères. Les produits français sont par ailleurs jugés globalement meilleurs que les produits espagnols. Néanmoins, il convient de noter que par rapport à l'Espagne et à l'Italie, seuls les équipements du logement français parviennent à tirer leur épingle du jeu sur le seul critère qualité-prix.

Evolution du positionnement des produits français depuis 2000

Le fait de disposer de l'enquête depuis 2000 permet d'examiner l'évolution du rang des produits de consommation français sur cette longue période. Nous présentons dans les pages suivantes, sous forme visuelle, pour chaque critère l'évolution du rang de la France parmi les dix pays fournisseurs depuis 2001. Nous regroupons les résultats des trois familles de produits sur chacun des neuf graphiques correspondant aux neuf critères pour lesquels l'historique est disponible. Il est alors possible de dégager d'éventuelles tendances dans l'évolution du jugement des importateurs sur les produits français. Ces tendances sont représentées schématiquement sur les neuf graphiques par une large flèche bleue.

	France	Allemagne	Italie	Espagne
1. Qualité	5	3	5	2
2. Ergonomie-design	2	3	7	5
3. Contenu en innovation technologique	6	6	5	3
4. Notoriété	3	2	3	3
5. Délais de livraison	11	2	2	2
6. Ensemble des services associés aux produits	8	3	4	2
7. Variété des fournisseurs	2	7	4	1
8. Prix	8	8	11	9
9. Rapport qualité-prix	11	3	10	4
10. Hors-prix	3	3	4	3

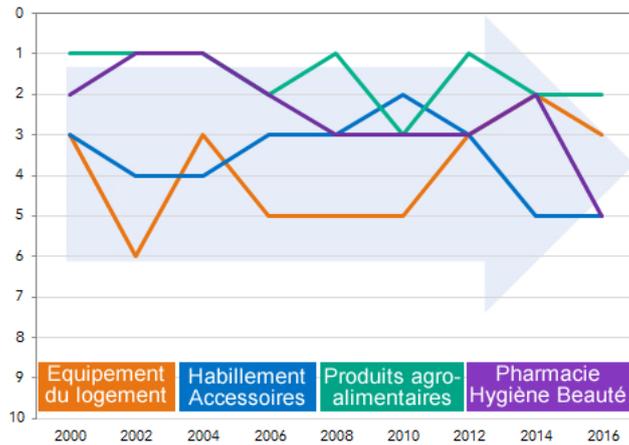
Légende : couleur = écart à la France : bleu si le pays est mieux classé que la France et orange sinon

Tout d'abord, il convient de noter qu'en termes de qualité, les produits de consommation français évoluent depuis 2000 entre les première et sixième positions. Sur la période récente, on observe une dégradation des positions de l'habillement et des accessoires ainsi que celle des produits pharmaceutiques et d'hygiène-beauté, tandis que la position des équipements du logement progresse. L'appréciation des produits agro-alimentaires français est, elle, globalement bonne sur les critères

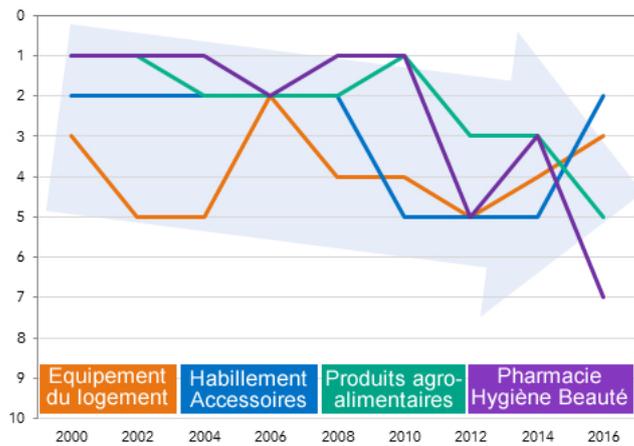
liés à la qualité et ce d'une manière stable. Sur la période de quinze ans d'analyse, on constate que les prix ne cessent d'augmenter, et ce dans tous les secteurs, ce qui pèse sur le rapport qualité-prix, en particulier pour l'habillement-accessoires et la pharmacie / hygiène, secteurs où les critères hors-prix sont moins bien perçus. Enfin, les autres critères restent globalement assez volatils, même s'il faut souligner la bonne orientation de la notoriété depuis 15 ans. ■

Rang des produits français parmi les produits de dix pays fournisseurs

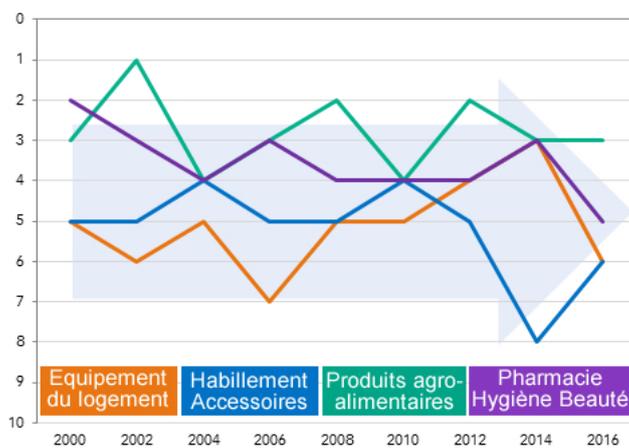
QUALITE



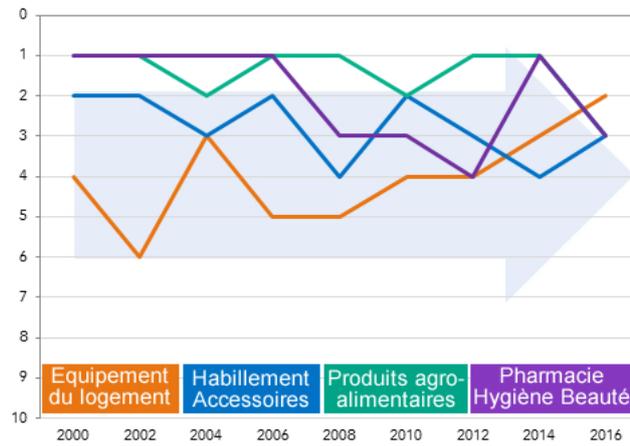
ERGONOMIE - DESIGN



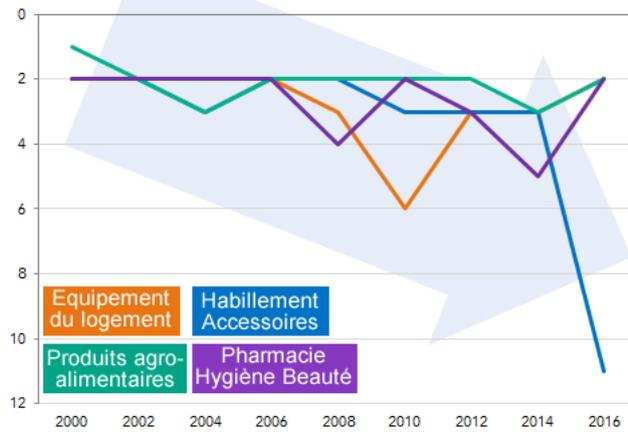
CONTENU EN INNOVATION TECHNOLOGIQUE



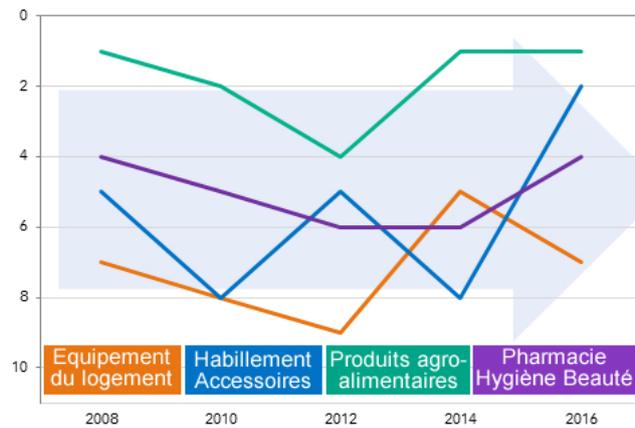
NOTORIETE



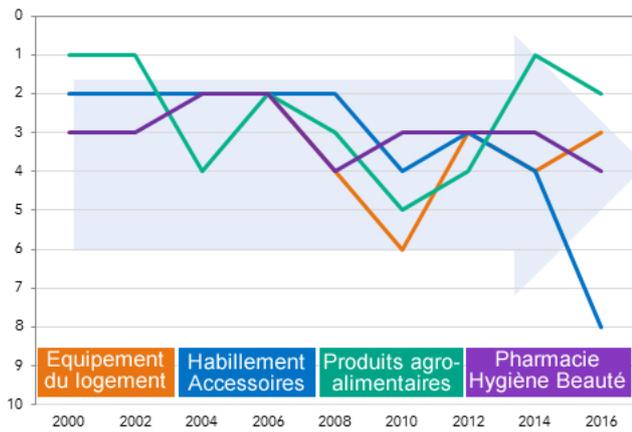
DELAIS DE LIVRAISON



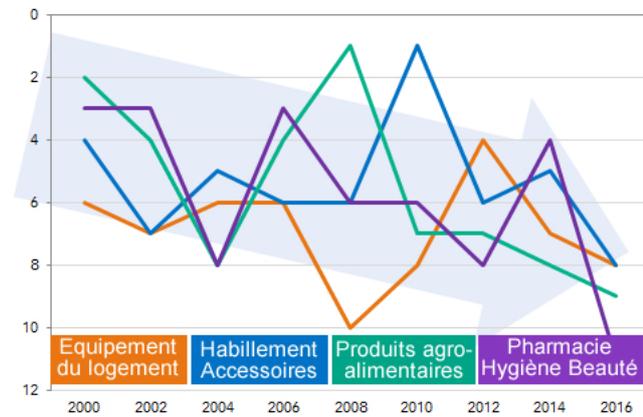
VARIETE DES FOURNISSEURS



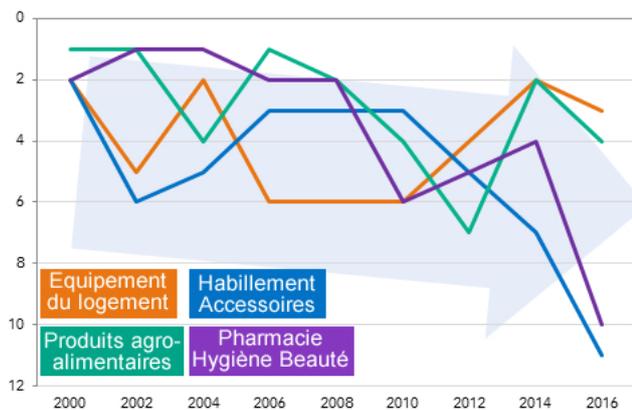
SERVICES ASSOCIES AUX PRODUITS



PRIX



RAPPORT QUALITE-PRIX





Coe-Rexecode

Centre d'Observation Économique et de Recherches pour
l'Expansion de l'Économie et le Développement des Entreprises

Siège social : 29 avenue Hoche • 75008 Paris •

Téléphone : +33 (0)1 53 89 20 89 • Fax : +33 (0)1 45 63 86 79

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 • APE 9412 Z • SIRET 784 361 164 00030 • TVA FR 80 784 361 164

www.coe-rexecode.fr • www.twitter.com/CoeRexecode

Partenaire de la



ISSN : 1956-0486